

L'Argus d'Or de l'Innovation 2018 est décerné à La Mutuelle Familiale



La Mutuelle Familiale remercie ses adhérents qui ont été les inspirateurs de sa nouvelle prestation appelée « la Solidarité familiale », récompensée aux Argus d'Or de l'Assurance 2018 le 3 avril dernier. Celle-ci a reçu l'Argus d'Or de l'Innovation dans la catégorie Assurance de personnes — produit ou service à destination du grand public en santé et prévoyance.

C'est en effet l'écoute de ses membres et la prise en compte de leurs besoins qui ont permis à La Mutuelle Familiale de faire progresser son offre d'accompagnement, en particulier lors de moments difficiles comme des hospitalisations longues ou récurrentes.

Plus qu'une mutuelle santé, nous sommes une complémentaire de vie.

UN DON DE DROITS A LA CHAMBRE PARTICULIERE

Depuis 2017, La Mutuelle Familiale offre à l'ensemble de ses adhérents individuels et de ses adhérents en contrat collectif facultatif une nouvelle prestation, Solidarité familiale. Celle-ci permet aux souscripteurs de contrats de transférer tout ou partie de leurs droits à la chambre particulière à l'un de leurs bénéficiaires, en cas d'hospitalisation longue ou récurrente.

UNE IDEE QUI VIENT DES ADHERENTS EUX-MEMES

Si ce dispositif innovant a vu le jour au sein de La Mutuelle Familiale, ce n'est pas un hasard. Celle-ci se veut et agit en « vraie » mutuelle, appartenant à ses adhérents dont le concours participatif est sollicité. Ce besoin a été identifié par des adhérents voulant savoir si le forfait de prise en charge de la chambre particulière par bénéficiaire pouvait être en quelque sorte « mutualisé » entre l'adhérent et ses bénéficiaires.

Les délégués de La Mutuelle Familiale ont décidé de généraliser en faveur de tous un mécanisme de don de droits à la chambre particulière en cas d'hospitalisation entre membres d'un même contrat.

La logique de transparence des échanges et de partage rejoint là les valeurs d'une mutuelle solidaire, humaine et démocratique.

UN BENEFICE IMPORTANT POUR L'ADHERENT

Dans le parcours de l'adhérent, les moments de vie pénibles sont les étapes clefs où une mutuelle doit faire la preuve de son professionnalisme et de sa bienveillance. Cette réponse inédite permet ainsi de :

- Réduire les restes à charge pour les familles en cas d'hospitalisation de longue durée ou d'hospitalisations à répétition d'un de leurs membres.
- Améliorer concrètement les conditions d'hospitalisation des mutualistes atteints de pathologies nécessitant une présence fréquente en établissement hospitalier.

- Assurer leur retour plus rapide à une meilleure santé et à une sortie de l'hôpital dans de meilleures conditions.
- Favoriser les mécanismes de soutien et d'entraide au sein des familles, et en ouvrant des voies autres que directement financières.

LA SOLIDARITE FAMILIALE, PREUVE QU'UNE MUTUELLE DE TAILLE MOYENNE PEUT INNOVER

Le jury du Prix Argus d'Or de l'Assurance 2018 a aussi distingué la capacité d'une mutuelle autonome et indépendante à penser l'avenir et innover en s'appuyant sur la démocratie participative, l'écoute et l'empathie, et non en multipliant des investissements coûteux, dont le financement pèse à terme sur les cotisations des adhérents. La mise en œuvre de la Solidarité familiale représente un véritable modèle de co-construction puisqu'elle émane à la fois des adhérents qui en ont exprimé l'idée, des équipes qui ont su traduire cette attente, et des instances élues qui en ont validé le principe au regard de son caractère profondément mutualiste.

Paris, le 5 avril 2018

CONTACT

Véronique Popelin : vpopelin@mutuelle-familiale.fr - 01 55 33 40 14

LA MUTUELLE FAMILIALE

La Mutuelle Familiale assure à ses membres depuis 80 ans une couverture santé équitable et durable. Au-delà d'une gamme élargie de prestations santé et prévoyance, elle fait bénéficier ses adhérents de nombreux services solidaires, qui répondent à ses cinq missions : Protéger, Prévenir, Soigner, Aider, Solidariser.

La Mutuelle Familiale est présidée par Léonora Tréhel. Classée parmi les 30 premières mutuelles françaises, elle protège plus de 200 000 personnes, particuliers et salariés d'entreprises.

Pour son développement dans les branches professionnelles, La Mutuelle Familiale coopère avec des mutuelles qui partagent ses valeurs au sein de l'Union de Groupe Mutualiste Umanens, dont elle est membre fondateur.

Plus qu'une mutuelle santé, une complémentaire de vie !

Vraie mutuelle, La Mutuelle Familiale accompagne chacun, fait avancer les droits de tous et place la personne au cœur de son activité. Elle considère que la santé n'est pas que l'absence de maladie. C'est aussi la prévention, le bien-être, la qualité de vie. Elle développe cette année une offre globale pour accompagner les adhérents au quotidien.

Un engagement fort en santé environnementale

Il s'illustre notamment par la **Fondation Santé Environnement** fondée en 2016 par La Mutuelle Familiale, sous égide de la Fondation de l'Avenir. Partenaire d'associations telles que le Réseau Environnement Santé, Générations Futures, Générations Cobayes, la mutuelle sensibilise ses adhérents en organisant des ateliers et conférences tout au long de l'année. Elle contribue ainsi à une prise de conscience collective et à l'adoption d'alternatives favorables à la santé. Le site et la page Facebook [Ma Prévention Santé](#) sont complémentaires de ces actions de proximité.

Nous suivre

mutuelle-familiale.fr



+ de 200 000
BÉNÉFICIAIRES

ENGAGÉE ET SOLIDAIRE
depuis 1937

+ de 1000
ENTREPRISES COUVERTES

157,4 M€
COTISATIONS

243
SALARIÉS

AGENCES DE PROXIMITÉ
37

Siège social de La Mutuelle Familiale : 52, rue d'Hauteville - 75487 Paris Cedex 10

APPEL NON SURTAXÉ DEPUIS UN FIXE OU UN MOBILE **09 71 10 15 15** www.mutuelle-familiale.fr

Membre de l'Union
umanens
L'humain a du sens

Adhérente
MUTUALITÉ FRANÇAISE

Mutuelle livre II régie par le Code de la mutualité - SIREN N° 784 442 915